EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n° BUR/2023/3-9

Nombre de membres :		
-	en exercice	5
-		
-	présents	3
-	pour	3
-	contre	0
-	abstention	0
-	ne participant pas au vote	0

L'an deux mille vingt-trois
Le jeudi 15 juin à 14 H 00,
le Bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel CANNAT, président, dans son bureau à l'Hôtel du Département – Place Saint-Arnoux à GAP.

Etaient présents :
Monsieur Marcel CANNAT
Madame Valérie GARCIN-EYMEOUD
Monsieur Christian HUBAUD

Etaient excusés :
Madame Chantal EYMEOUD
Monsieur Daniel GALLAND

27 JUIN 2023
Bureau du Courrier n° 1

OBJET : Aliénations de matériels informatiques

Exposé des motifs

Le service départemental d'incendie et de secours dispose de matériels informatiques devenus inutiles en raison de leur vétusté et leur obsolescence.

Ces matériels ont fait l'objet d'une acquisition par le service départemental d'incendie et de secours.

Leurs références sont les suivantes :

TYPE	MARQUE	MODELE	N° DE SERIE	Inventaire
PC	HP	PROBOOK 450 G3	5CD6132VFN	2016-0077
PC	HP	PRODESK 600 G2	CZC650C152	2017-0091
PC	HP	PROBOOK 470 G2	CND5238TLP	2015-0080
PC	HP	PROBOOK 470 G2	CND5106KVW	2015-0126
PC	HP	PROBOOK 470 G2	CND5238TQG	2015-0080
PC	HP	PROBOOK 450 G3	5CD6134XGV	2016-0077
PC	HP	PROBOOK	CND5106KNS	2015-0126
PC	HP	PROBOOK	CND5106KPH	2015-0126
PC	HP	PROBOOK 470 G3	5CD6180MRZ	2016-0077
PC	HP	PROBOOK 450 G3	5CD6134XFX	2016-0077
PC	HP	PROBOOK 470 G2	CND5106KXD	2015-0126
PC	HP	PROBOOK 450 G3	5CD6134XBH	2016-0077
PC	HP	ELITEBOOK 850 G3	5CG8380775	2018-0183
PC	LENOVO	20M3	YD042PLK	2018-0097
ECRAN	IIYAMA	B1906S	11016G0C02605	2011-0025
ECRAN	IIYAMA	B1906S	11016G0C022271	2011-0025
ECRAN	IIYAMA	B1906S	11016G0C022277	2011-0025
ECRAN	DELL	P2212HB	CN0V0VCM742612BF217U	2013-0004
ECRAN	DELL	P2212HB	CN0V0VCM742612BF20JU	2013-0004

TYPE	MARQUE	MODELE	N° DE SERIE	Inventaire
ECRAN	DELL	P2213T	CN0Y57VF7444551LB4GM	2014-0116
ECRAN	DELL	P2312HT	CN0D7C74744451AQBYSL	2012-0043
ECRAN	DELL	P2312H	CN0D7C74744451AQBZ5L	2012-0043
SERVEUR	DELL	R730XD	7PMQ1H2	2017-0026,0058
SERVEUR	DELL	R730XD	7PMM1H2	2017-0026,0058
MUR D'IMAGE	EYEVIS	Netpix NPX4808L	8991825	2014-0051

* * * * * *

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) dans ses parties législatives et réglementaires relatives aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

VU le rapport du président BUR n° 2023/3-9 ;

VU l'exposé des motifs ci-dessus ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'aliénation de ces véhicules, les membres du Bureau du conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- procèdent à l'aliénation de ces matériels ;
- autorisent le président ou son délégué :
  - à procéder à la vente des matériels présentant une valeur vénale significative ;
  - à céder à titre gratuit les matériels, le cas échéant, aux personnels qui en font la demande ou aux associations reconnues d'utilité publique ;
  - de faire procéder à la destruction des autres matériels (recyclages).
- informent que le Tribunal Administratif de MARSEILLE peut être saisi :
  - par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification ;
  - par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La présente délibération sera rapportée devant le prochain conseil d'administration.

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Marcel CANNAT

Certifié exécutoire par le Président du Conseil d'Administration du SDIS 05, compte tenu de la réception en Préfecture le : 27 JUIN 2023

et de la publication-notificaton le : 27 JUIN 2023

Pour le président du conseil d'administration
et par délégation,
Le directeur départemental,

Colonel hors classe Alain JUGE